des maîtres sur l'ignorance de la grammaire dans les classes supérieures. Comment y remédier et, en particulier, comment tirer parti, pour l'enseignement de la grammaire, de l'explication des textes?

— Mgr DE MAYOL DE LUPÉ estime que la lecture des textes et l'enseignement de la grammaire sont inséparables, comme le sont la pratique et la théorie.

— M. M. LACROIX et M. GUASTALLA pensent que le passage des Instructions qui interdit « de prendre occasion de l'explication d'un texte pour procéder à des révisions de grammaire » vise surtout les professeurs qui abusent des digressions grammaticales au point d'enlever à la lecture son intérêt et son véritable profit.

— Mlle MÉRIDIER estime, en effet, déplorable de couper sans cesse la lecture par des remarques grammaticales ; de brefs rappels de règles doivent suffire.

— M. DESROUSSEAUX demande qu'on ne méprise pas certaines pratiques anciennes, comme celle de symboliser la règle par un exemple clair et bref, qui fournit à la fois une référence et une illustration, évite les exposés fastidieux et les pertes de temps.

— M. BOUCOIRAN estime que certaines classes devraient être consacrées à une lecture cursive faisant connaître un grand nombre d'œuvres, tandis que d'autres heures seraient réservées à une traduction plus lente avec l'appui de la grammaire.

Cette observation vient rejoindre une suggestion présentée par M. Marouzeau à l'une des séances précédentes et qui est la conclusion d'une Note publiée dans cette *Revue*, t. XVI, 1939, p. 262. Là est sans doute la solution du problème, qui mérite d'être proposée à l'examen des autorités compétentes.

Dans le peu de temps disponible à cette séance, il est impossible de procéder à un plus ample examen des problèmes posés par les Instructions ; mais l'essentiel, dit en concluant M. Marouzeau, était d'appeler l'attention sur des pratiques et théories pédagogiques qui ne sauraient être fixées sans un appel à la collaboration de tous ceux qui y sont intéressés, c'est-à-dire du public même de nos deux Sociétés.

III.

SÉANCE DU 11 MARS 1939.

Président : M. Ch. SAMARAN.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, D. van Berchem, Mlle H. Boyer, MM. A. Boutemy, A. Bruhl, E. Carrette, O. Chennevelle, L. Cohn,

A. Cordier, J. Cousin, A. Dain, R. Durand, A. Ernout, Mlle J. Ernst, M. L. Ferté, Mlle A. Freté, MM. J. Gagé, A. Gerlo, W. M. Green, Mlles A. Guillemin, H. Konrad, MM. Ch. Mantoux, J. Marouzeau, Mgr J. de Mayol de Lupé, MM. J. Mellot, A. Merlin, L. Mertz, L. Nougaret, A. Pinaud, L. Pichard, Mlle A. Tachauer, MM. Truszkowski, P. Vallette, Mlles H. Veil, J. Vielliard, H. et J. Wuilleumier, MM. A. Yon, J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. Marouzeau, administrateur, salue plusieurs membres étrangers ou provinciaux présents à cette séance : M. W. M. Green, de l'Université de Californie, M. Boutemy, de Bruxelles, M. Gerlo, de Gand, M. Truszkowski, de Cracovie, M. van Berchem et Mlle Ernst de Lausanne, M. Gagé de Strasbourg, M. Cousin de Besançon, M. Yon de Lyon.

Il fait part à la Société d'une invitation qui lui a été adressée par le Comité du « Mémorial de France à Saint-Denys ». Le président de ce Comité, par l'intermédiaire de M. Pinaud, trésorier, offre à la Société d'organiser pour le 23 avril une visite aux trésors et curiosités archéologiques de Saint-Denis et met, en outre, à la disposition de la Société une bourse d'étudiant, ainsi qu'une somme destinée à faire participer des étudiants à l'excursion de Besançon. Cette proposition est accueillie par les acclamations enthousiastes et les témoignages de reconnaissance des membres présents.

M. Marouzeau fait part, en outre, des dispositions prises par M. J. Cousin pour assurer le succès de l'excursion-congrès projetée à Besançon à l'occasion des vacances de la Pentecôte. Des remerciements unanimes sont adressés à M. Cousin, qui s'emploie à organiser l'excursion dans les conditions les plus avantageuses.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. Andrieu dégage, par l'examen de quelques faits précis, les *enseignements que l'on peut tirer de la répartition des sigles de personnages dans la comédie.* En ce qui concerne Térence, en s'appuyant sur des faits comme *Eun.* 797-798 et *Heaut.* 897, on peut retenir qu'il n'y a pas de vraies fautes de sigles communes entre le ms. Bembinus et les mss. Calliopiens ; de plus, les deux familles ont un comportement indépendant pour la répartition des répliques ; tous ces faits nous incitent à croire que la vie commune du Bembinus et des Calliopiens a cessé avant l'apparition des sigles dans les textes anciens.

En effet, le deuxième point à mettre en relief, c'est l'inauthenticité des sigles ; ils représentent une adjonction critique systématiquement

conduite, dès le moment où l'on fit des éditions de bibliothèque. Le texte primitif des comiques ne comportait qu'un signe diacritique pour séparer les répliques. Les fautes de sigles que nous observons dans les manuscrits sont donc quelquefois des fautes matérielles, mais le plus souvent représentent les tâtonnements des critiques interprétant la répartition des répliques. On a donc des perturbations consistant en omissions, changements de place, variations sur un point déterminé, et hypercritiques. *Heaut.* 336 est un exemple de ce dernier fait. La conséquence pratique de ces conclusions est que l'éditeur moderne doit scruter le texte pour retrouver la disposition réelle des sigles. *Phor.* 642-643, *Andr.* 682 servent d'exemples de ces corrections à faire.

— M. Samaran, président de séance, marque sa surprise admirative de tout ce que, grâce à une méthode impeccable, M. Andrieu a pu apporter de nouveauté en une matière qu'on eût pu croire épuisée.

— M. Ernout pense, comme M. Andrieu, que les sigles sont d'intrusion récente et estime qu'ils ont dû apparaître d'abord dans les scènes à personnages multiples où l'entre-croisement des répliques devait rendre l'innovation nécessaire pour les exemplaires de lecture. Il y aurait lieu de suivre, parallèlement à l'histoire des sigles, celle des rubriques, qui représentent aussi un travail de revision et de critique.

— M. Dain signale que le cas de la tradition des tragédies et des comédies grecques ne diffère pas de celui qu'expose M. Andrieu pour le texte de Térence : les papyrus tragiques ou comiques marquent d'ordinaire l'interlocution par l'emploi de la *paragraphos*. Dans les manuscrits les plus anciens, les personnages sont indiqués par le signe abrégé de leur nom, la *paragraphos* n'étant guère plus utilisée que pour les répliques qui se succèdent rapidement entre deux personnages : c'est le cas surtout des stichomythies. En grec, l'indication de l'interlocution ne remonte pas à la tradition primitive ; elle est le fruit de l'enseignement et de l'érudition, et présente de multiples variations.

— M. Marouzeau signale l'intérêt particulier que présente un aspect de la démonstration de M. Andrieu : l'étude méthodique des sigles conduit à la même conclusion que l'étude critique des variantes : il n'y a pas proprement, dans notre tradition manuscrite de Térence, de « fautes communes », hors les erreurs fortuites ou conditionnées par les circonstances, et ce sont deux traditions différentes que représentent les Calliopiens et le Bembinus.

Pour finir, M. Marouzeau, se faisant l'interprète des démonstrations admiratives qui ont accueilli cette communication, se plaît à faire remarquer qu'elle est l'œuvre d'un étudiant, élève de l'École des Hautes-Études, encore qu'elle révèle les qualités d'un maître.

— M. Samaran, évoquant le fondateur de la critique des textes, Louis

Havet, dont le portrait est fixé au mur de notre salle des séances, se plaît à affirmer que le maître, s'il avait pu entendre la belle démonstration de M. Andrieu, eût été fier de son disciple lointain.

II. — M. J. Gagé étudie *le genre littéraire des « res gestae » triomphales et ses thèmes.*

Partant des *R. g.* d'Auguste qui nous sont connues par les monuments épigraphiques d'Asie Mineure, et prenant prétexte de l'étude nouvelle que leur a consacrée M. W. Weber dans son *Princeps*, il essaie d'établir, par la confrontation du document, non seulement avec les *elogia* de l'époque augustéenne ou ultérieure (dans lesquels l'influence du modèle augustéen est peut-être directe), mais aussi et surtout avec les restes de la littérature triomphale antérieure, et notamment avec les *tituli* de Pompée en 61 (cf. Plin., *H. N.*, VII, 94 ; Diod., XL, 4), que l'ensemble de l'écrit augustéen (style, choix des thèmes, enchaînement des chapitres) s'explique entièrement et exclusivement par cette tradition des triomphateurs, quelle que soit la date de la rédaction par Auguste.

Les documents de cette littérature triomphale étaient aussi variés que le triomphe comportait de phases militaires, juridiques ou religieuses avant et après la célébration : allant des lettres « laurées » de l'imperator au Sénat à son discours-récit justificatif *in contione*, des *tituli* portés dans le cortège *inter fercula* aux inscriptions gravées dans les temples dédiés *ex manubiis* ou sur les trophées monumentaux, etc. ; du *veni, vidi, vici* de César, raccourci probablement volontaire et plaisant de *res gestae*, aux amplifications orgueilleuses de Pompée, pour aboutir justement au large écrit d'Auguste. Ces documents se distinguent des simples *narrationes* historiques et s'apparentent étroitement entre eux par l'usage d'un vocabulaire quasi technique, et par l'exploitation de thèmes déterminés. Le vocabulaire comporte l'emploi nuancé de termes précis comme *devincere, debellare, acie vincere, recipere* et *reciperare, augere fines, pacare* et ses synonymes, etc. Ces termes s'accouplent ou s'opposent éventuellement selon des schémas traditionnels : ainsi *recuperare* ou *recipere* (*provincias, fines, cives, signa militaria*, etc.) s'oppose à *augere imperium* (ou *fines*), etc., comme un mérite glorieux, mais inférieur au second ; et c'est là tout le secret de la construction des *R. g.* d'Auguste, dans les chap. 26-29 ; de même sont classiques des couples comme : *hostes devicti, cives servati*, ou : *hostibus devictis, signis receptis* (cf. *R. g.* d'A., 29, et la monnaie de Tibère en l'honneur de Germanicus, etc.).

Le style des *res gestae* triomphales utilise ce vocabulaire en pratiquant volontiers la répétition, le parallélisme, en jouant tantôt des constructions asyndétiques et tantôt des polysyndétiques : par là s'explique aisé-

ment la différence déjà notée dans l'écrit d'Auguste entre les parties « katalogenhaft » et les parties « panegyrisch » (Rudberg). Le type de récit aux parfaits symétriques : ... *acie vici*,... *recepi*,... *pacavi*, etc., définit exactement les récits triomphaux, et dans un texte comme celui de l'*Epistula Pompei ad senatum* par exemple (Sall., *Hist.*, II, 98), il plaide lui-même en faveur d'une authenticité littérale. Il est aussi susceptible d'imitation littéraire (cf. Liv., XXXVIII, 33 ; Sén., *Apoc.*, X, 2).

Quant aux thèmes, dont le nombre s'est beaucoup accru à la fin de la République, il est bon de ne pas oublier, à côté de ceux qui se rapportent directement aux opérations militaires qui sont à l'origine du triomphe, ceux qui concernent, d'une part, l'usage des *manubiae* (dédicaces de temples, spectacles, largesses publiques, etc. ; voir le plan des *impensae* dans les *R. g.*, 15-24) et en général l'accroissement des *reditus* ou *vectigalia populi Romani* (Cic., *De rep.*, III, 12), d'autre part les conséquences politiques du succès (« conservation » des citoyens ou de la cité, etc.).

M. Gagé insiste en particulier sur les thèmes de la « géographie triomphale » : c'est dans ces amples définitions géographiques, destinées traditionnellement à populariser les conquêtes et à faire valoir les exploits inouïs des conquérants, qu'il pense retrouver la véritable explication des amplifications d'Auguste (*R. g.*, 26, 2-3, 30 et 31, etc.), lequel rivalise avec Pompée, triomphateur universel, plus encore qu'avec César.

Les divers thèmes de *res gestae*, lorsqu'ils se trouvent systématiquement réunis comme dans l'écrit testamentaire d'Auguste, composent une « architecture triomphale » comparable à celle des bas-reliefs sur un arc de triomphe (noter, sur les arcs impériaux, le rôle du thème de la *largitio*).

M. Gagé indique, pour finir, l'intérêt qu'il y aurait, selon lui, à étudier le transfert du vocabulaire et des thèmes triomphaux, à la fin de la République, soit aux exploits politiques civils (par exemple, la répression de la conjuration de Catilina par Cicéron célébrée suivant le thème de la *conservatio civium*), soit aux mérites littéraires (application à Cicéron encore, cf. Plin., *H. N.*, VII, 117).

M. Samaran ne peut se tenir d'exprimer son admiration pour la tenue de cette communication, qui par sa forme, son contenu et sa portée, mérite de marquer une date dans l'histoire de nos séances.

MM. Ernout, Vallette et Merlin expriment leur accord avec M. Gagé pour l'essentiel. M. Marouzeau rappelle que le récit de Sosie dans l'*Amphitryon* de Plaute est un échantillon intéressant du style des *res gestae*, tel qu'il a été caractérisé par M. Gagé.